Janvier 2012	**PÉTITION - VOYAGES DES EMPLOYÉS AIR CANADA/JAZZ**

Nous soussignés sommes des employés d’Air Canada et de Jazz, et nous exigeons le renversement des modifications récemment proposées à nos politiques de voyage et le rétablissement immédiat du statu quo.

Pendant la procédure sous la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies, en 2003, le retrait des frais de service pour les voyages des employés et l’équité entre les employés de Jazz et d’Air Canada n’était qu’un des sacrifices qu’ont faits les employés pour assurer la viabilité de leur employeur respectif. Les politiques de l’un ou l’autre groupe ne devraient pas être modifiées tant que toutes les concessions que nous avons subies ne seront pas levées. Toute autre action sera interprétée comme un affront à la bonne volonté que nous avions alors accordé à la direction.

Nous devons travailler ensemble pour améliorer nos compagnies, chose impossible si la direction continue à se retourner unilatéralement contre ses propres employés.

Je vous demande de rencontrer nos syndicats le plus rapidement possible pour régler ce dossier.

NOM	N° D’EMPLOYÉ	COMPAGNIE/SERVICE	SIGNATURE